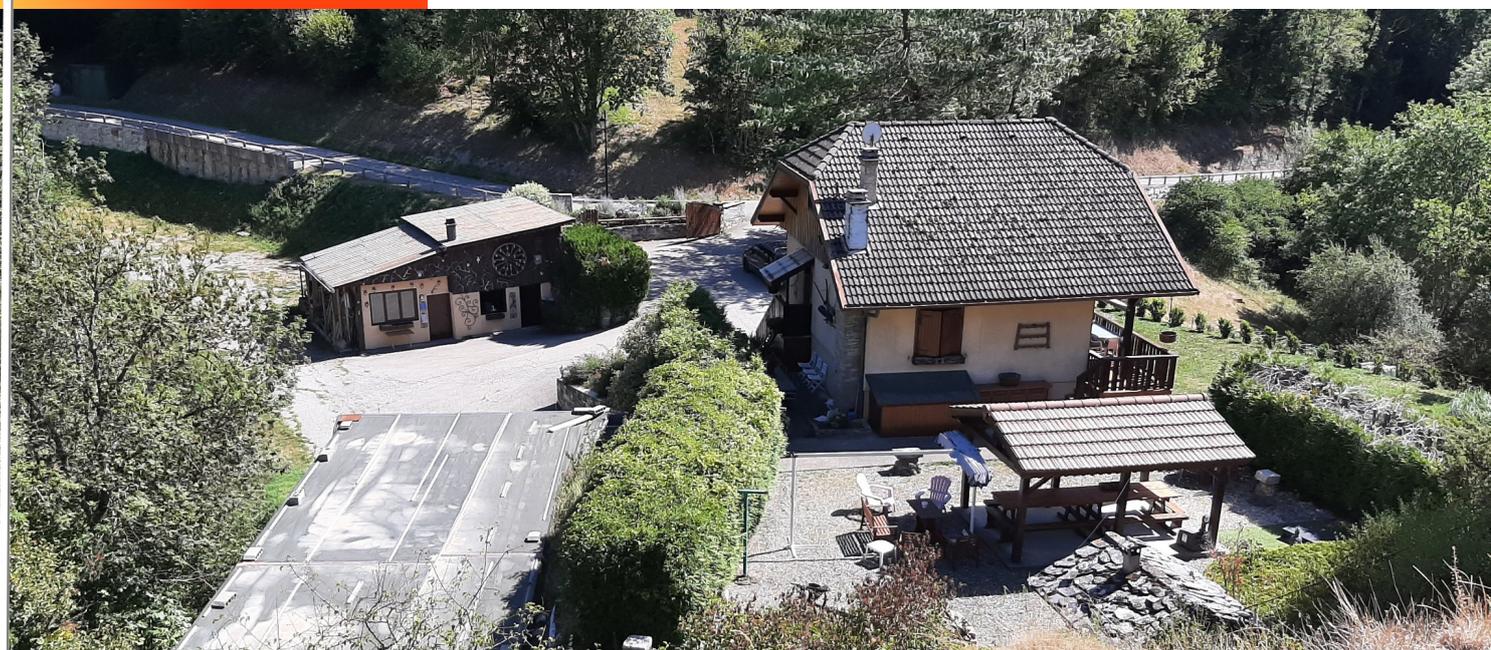


Commune de Saint-Marcel
&
M. Franck Stacchetti

Cartographie des aléas et traduction réglementaire en continuité et en compatibilité avec la cartographie PPRN de Saint-Marcel (Savoie), dans le secteur des Nantieux

Rapport de synthèse



	Référence	22081535	Version	2.0
	Date	19 août 2022	Édition	19/08/2022

Identification du document

Projet	Cartographie des aléas et traduction réglementaire en continuité et en compatibilité avec la cartographie PPRN de Saint-Marcel (Savoie), dans le secteur des Nantieux		
Sous-titre			
Document	22081535-Saint-Marcel-PIZ_Les_Nantieux-v2.0.odt		
Référence	22081535		
Proposition n°	D2203029	Référence commande	
Maître d'ouvrage	Commune de Saint-Marcel	84, rue de la mairie Pomblière 73600 SAINT-MARCEL	
Cofinanceur	M. Franck STACCHETTI	119, routes des Nantieux Pomblière 73600 SAINT-MARCEL	

Modifications

Version	Date	Description	Auteur	Vérifié par
1.0	18/08/2022	Document définitif	DMB	JM
2.0	19/08/2022	Version corrigée après relecture Ag. Rossi	DMB	JM

Diffusion

Chargé d'études	Didier MAZET-BRACHET	04 76 77 92 00	
Diffusion	Papier		
	Numérique	✓	

Archivage

N° d'archivage (référence)	22081535
Titre	Cartographie des aléas et traduction réglementaire en continuité et en compatibilité avec la cartographie PPRN de Saint-Marcel (Savoie), dans le secteur des Nantieux
Département	73
Commune(s) concernée(s)	Saint-Marcel
Cours d'eau concerné(s)	Isère
Région naturelle	Tarentaise
Thème	Aléas PPRN PLU
Mots-clefs	expertise géotechnique - mouvements de terrain PLU Saint-Marcel

TABLE DES MATIÈRES

I. PRÉAMBULE.....	5
I.1. Contexte de la mission.....	5
I.2. Objectifs de la mission.....	5
II. PRÉSENTATION DU PROJET.....	6
II.1. Localisation.....	6
II.2. Géologie.....	7
II.3. Connaissances des risques naturels.....	8
II.3.1. Cartographie des aléas.....	8
II.3.2. Plan de zonage.....	8
III. EXPERTISE DES RISQUES.....	10
III.1. Constat.....	10
III.2. Qualification de l'aléa.....	15
III.3. Zonage réglementaire et règlement.....	16

I. Préambule

Ce rapport a été rédigé à la demande de Commune de Saint-Marcel - 84, rue de la mairie – Pomblière - 73600 SAINT-MARCEL, avec un financement participatif de M. Franck STACCHETTI - 119, routes des Nantieux – Pomblière - 73600 SAINT-MARCEL, par la société ALP'GEORISQUES – Z.I. des Peupliers - 52, rue du Moirond - 38420 DOMENE.

Il fait suite à des reconnaissances de terrain effectuées le 02 août 2022 par Didier MAZET-BRACHET.

L'objectif de l'étude est d'étendre la carte des aléas du PPRN de Saint-Marcel dans le secteur des Nantieux et de proposer un zonage de risques compatible avec le PPRN.

1.1. Contexte de la mission

La commune de Saint Marcel est en cours de modification de son PLU. Son territoire est couvert partiellement par un PPRN réalisé par IMSRN sous pilotage de la DDT de la Savoie et approuvé le 30 avril 2014 par le préfet de Savoie.

Toutefois ce PPRN ne couvre pas tout le quartier des Nantieux. M. Franck STACCHETTI, propriétaire de certaines parcelles ayant un projet de construction, la commune a décidé de demander une extension de l'analyse des risques sur le quartier.

1.2. Objectifs de la mission

La mission consiste en la réalisation d'une cartographie des aléas complémentaire au PPRN qui exploitera les mêmes critères de qualification et la même sémiologie graphique.

La traduction réglementaire sera également compatible avec le plan de zonage du PPRN, de telle sorte que le règlement soit également applicable à la zone couverte par l'extension.

II. Présentation du projet

II.1. Localisation

Le terrain étudié se situe au lieu-dit Les Nantieux, à environ 600 mètres à l'est du centre-bourg de Plombière.

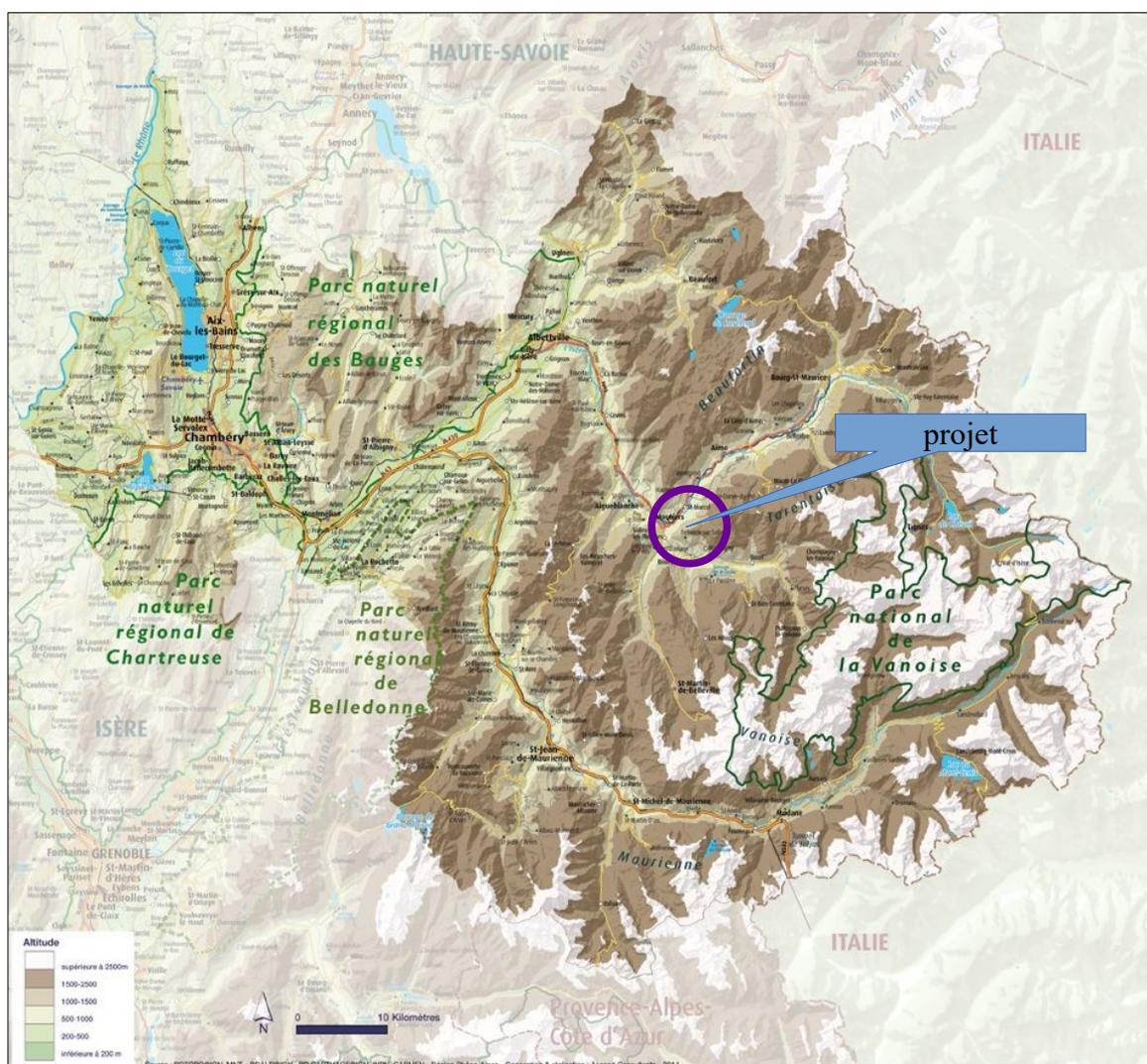


Figure II.1: Localisation de la commune de Saint-Marcel

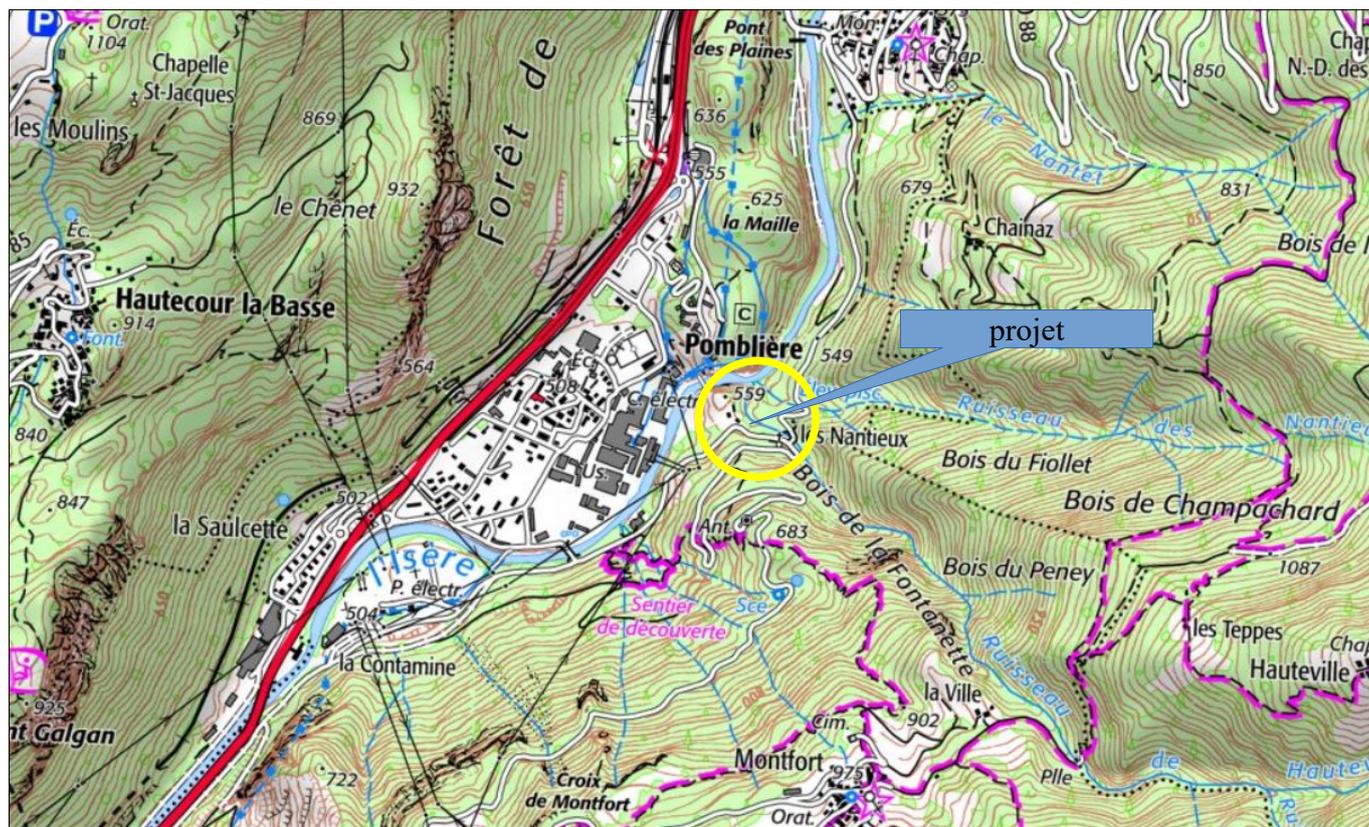


Figure II.2: Localisation des Nantieux

II.2. Géologie



Figure II.3: Extrait de la carte géologique (feuille Moûtier) - BRGM

La géologie locale est assez complexe en raison de la forte tectonique qui a affecté la région. Aussi, les formations situées à une altitude supérieure ne sont pas nécessairement les plus récentes. La zone située entre Les Nantieux et Montfort est constituée de grès et schistes noirs du Houiller (notés h₄). Au

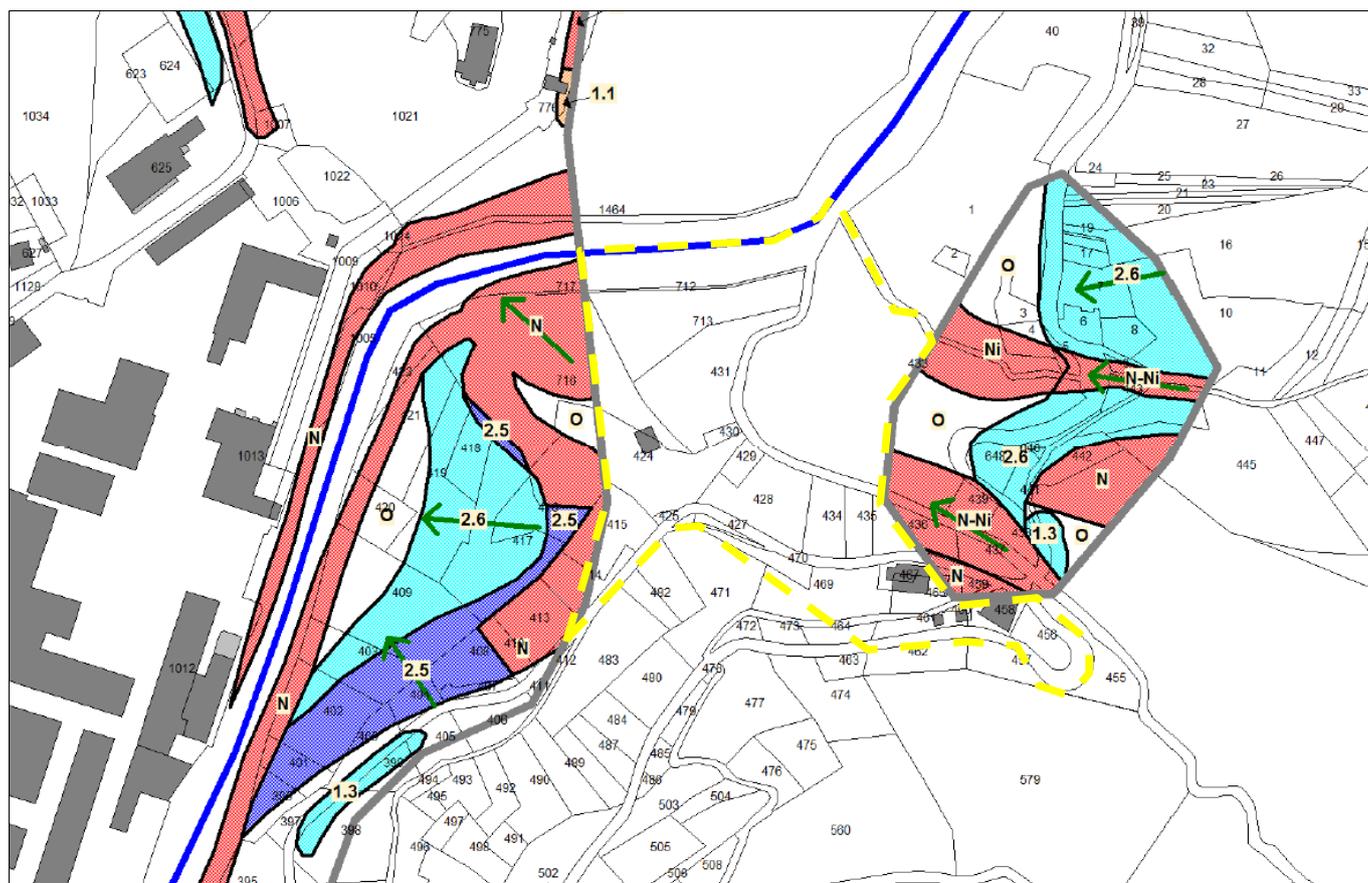


Figure II.7: Extrait du plan de zonage du PPRN de Saint-Marcel. La zone en pointillé jaune correspond à la zone traitée dans le cadre de cette mission de cartographie des aléas.

- Les zones exposées en aléa moyen à fort de crue torrentielle sont classées en zone Ni.
- Les zones exposées en aléa moyen de glissement de terrain, en secteur non urbanisé, ainsi que les zones exposées à un aléa fort de glissement de terrain et les zones exposées à un aléa fort de chute de blocs sont classées en zone N.
- Les zones exposées à un aléa moyen de glissement de terrain, en secteur non urbanisé, sont classées en zone Bleu foncé 2.5.
- Les zones exposées à un aléa faible de glissement de terrain sont classées en zone Bleu clair 2.6.
- Les zones exposées à un aléa faible de chute de blocs sont classées en zone Bleu clair 1.3.
- Les zones non exposées sont notées « 0 ».

III. Expertise des risques

III.1. Constat

Le tènement comporte plusieurs bâtiments dont une maison d'habitation, un bâtiment ancien à usage de remise et un garage récent. La maison d'habitation est fondée sur une croupe. Les autres bâtiments sont établis immédiatement en en contrebas de celle-ci.



Figure III.1: Vue de la propriété Stacchetti, depuis le dôme calcaire au nord.

Cette croupe est une relique morainique entre le dôme calcaire au nord et le relief de Montfort (probablement des Flyschs de Tarentaise, puis du Houiller).

Le dôme situé au nord est constitué de calcaires liasiques massifs et stable. Nous n'y avons décelé aucun indice d'instabilité.



Figure III.3: Vue du dôme calcaire au nord du tènement, utilisé comme parc pour un âne.

En revanche, le flanc nord de ce dôme, entaillé par l'Isère doit être considéré comme une zone très sensible aux chutes de blocs.



Figure III.2: Vue de la face nord du dôme calcaire. L'incision de l'affleurement par l'Isère a formé une falaise très raide.

La maison d'habitation ne présente aucun dommage visible. La combe située à l'ouest de la croupe a été identifiée comme sensible aux glissements de terrain (aléa moyen).



Figure III.4: Vue de la maison du Nord vers le Sud. On notera le relief concave vers l'Isère sans la moitié droite de la photo.

La remise, de construction plus légère, semble également indemne, même si des traces de tassement sont visibles dans l'enrobé devant le bâtiment.



Figure III.5: Vue de la remise depuis l'entrée du garage.

Le garage a été construit en bordure du thalweg du torrent de Hauteville, sur les moraines. Il présente des micro-fissures qui ne semblent pas être liées à un tassement de ses fondations (fissuration verticale), mais plutôt à une rétractation du béton. Le talus aval, bien que raide, ne présente pas de glissement actif. Toutefois, compte tenu de la pente, sa stabilité doit être considérée comme précaire.



Figure III.6: Vue du garage depuis le Sud. À droite sur la photo, le talus plonge fortement vers le torrent de Hauteville.

Le petit espace entre le sommet du talus et le garage a été garni d'enrochements secs, recouvert ultérieurement d'un glacis en béton.



Figure III.8: On note un léger décollement entre le glacis et le mur du garage (de l'ordre du centimètre) qui pourrait être mis en relation avec un léger tassement des enrochements.



Figure III.7: Vue du glacis sur enrochement en tête de talus du torrent de Hauteville.

En direction des Nantieux, la route s'élève progressivement à partir de l'entrée de la propriété Stacchetti. Coté aval, un mur de soutènement de plusieurs mètres de hauteur assure la stabilité, tandis que la plateforme de la remise se prolonge vers l'Est. Elle s'amenuise progressivement, coincée entre la berge du torrent et le mur de soutènement de la voirie.



Figure III.9: Depuis l'extrémité de la plateforme, au fond la remise et sur la gauche le soutènement de la route des Nantieux.

Au niveau des Nantieux, la plateforme a totalement disparu et le soutènement de la route est implanté au sommet de la berge. Les bâtiments anciens ont été restaurés. Ils présentent de nombreux désordres, pas forcément en lien avec les mouvements de terrain.



Figure III.10: Les Nantieux : les bâtiments sont globalement en mauvais état structurel.



Figure III.11: En rive droite du ruisseau de Hauteville, un affleurement très dégradé de schistes est équipé d'un grillage plaqué. On retrouve ce même type d'affleurement le long de la route de Montfort, en amont des Nantieux.

Entre le torrent de Hauteville et le torrent des Nantieux, une croupe stable et peu pentée se dessine. Elle est occupée par un petit lopin de prairie.



Figure III.12: Vue de la croupe entre les deux torrents. À gauche, l'une des maisons des Nantieux, sur l'autre rive du torrent de Hauteville.

III.2. Qualification de l'aléa

Afin de faciliter l'intégration de cette analyse dans le document d'urbanisme, nous avons retenu les mêmes critères de qualification que pour le PPRN et nous avons appliqué la même sémiologie. La seule différence consiste en la superposition de tous les aléas sur la même feuille.

On se reportera de ce fait au PPRN pour la présentation de la doctrine de qualification des aléas.

Nous avons tenté de conserver une continuité entre les aléas du PPRN et ceux de notre expertise, quand cela était possible. Les conséquences sont les suivantes :

Le tracé de l'aléa fort de crue torrentiel est maintenu sur le lit mineur et ses abords immédiats pour prendre en compte une possible érosion des berges ;

L'aléa moyen de crue torrentiel qui remonte assez haut dans le versant nous paraît peu réaliste. Nous l'avons fait s'estomper rapidement pour classer toutes les berges des ruisseaux en aléa moyen de glissement de terrain.

Nous avons considéré une bande de sécurité au sommet de la rive gauche du torrent de Hauteville. Cette bande part de l'affleurement de lias calcaire, prend la plateforme du garage, une grande partie de celle de la remise, son extension vers l'Est, sous le mur de soutènement de la route des Nantieux, ainsi que les bâtiments des Nantieux.

Le versant, au-dessus des Nantieux, a été classée en aléa moyen de glissement de terrain.

L'affleurement dans le virage en épingle sur la route de Montfort est classé en aléa moyen de chute de blocs. Cet aléa concerne marginalement la maison la plus orientale.

La combe évasée qui s'ouvre vers l'Ouest a été classé en aléa moyen de glissement de terrain, en continuité du PPRN. En revanche, nous avons considéré une bande de sécurité en tête de versant, classé en aléa faible de glissement de terrain, afin de tenir compte d'une éventuelle régression de l'aléa moyen.

Tout à fait au nord de la zone, nous avons considéré un aléa fort de chute de bloc dans le canyon de l'Isère. En revanche, nous avons exclu tout aléa de chute de blocs sur le dôme, ceci en discordance avec le PPRN.

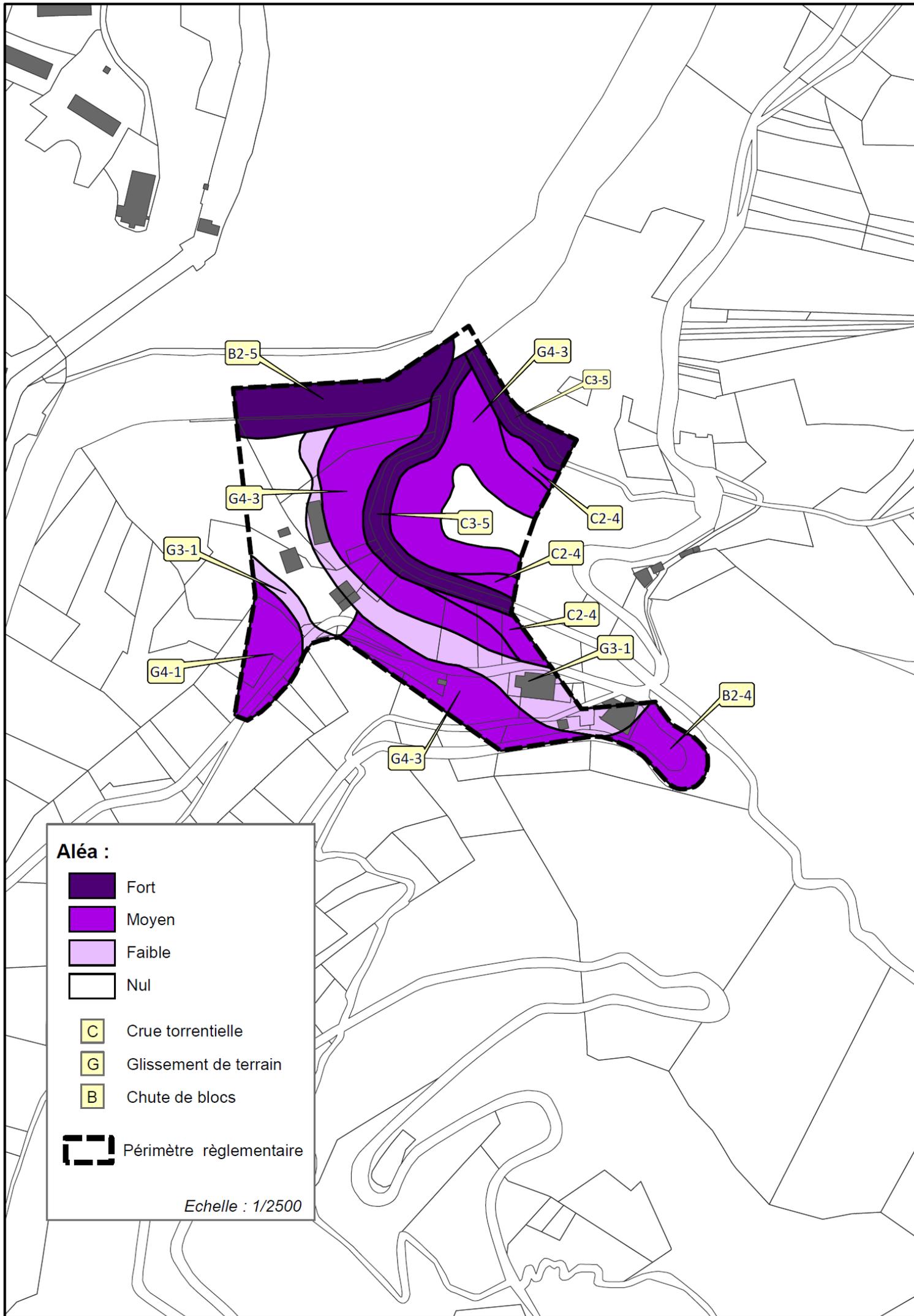
La carte des aléas produite est présentée en annexe.

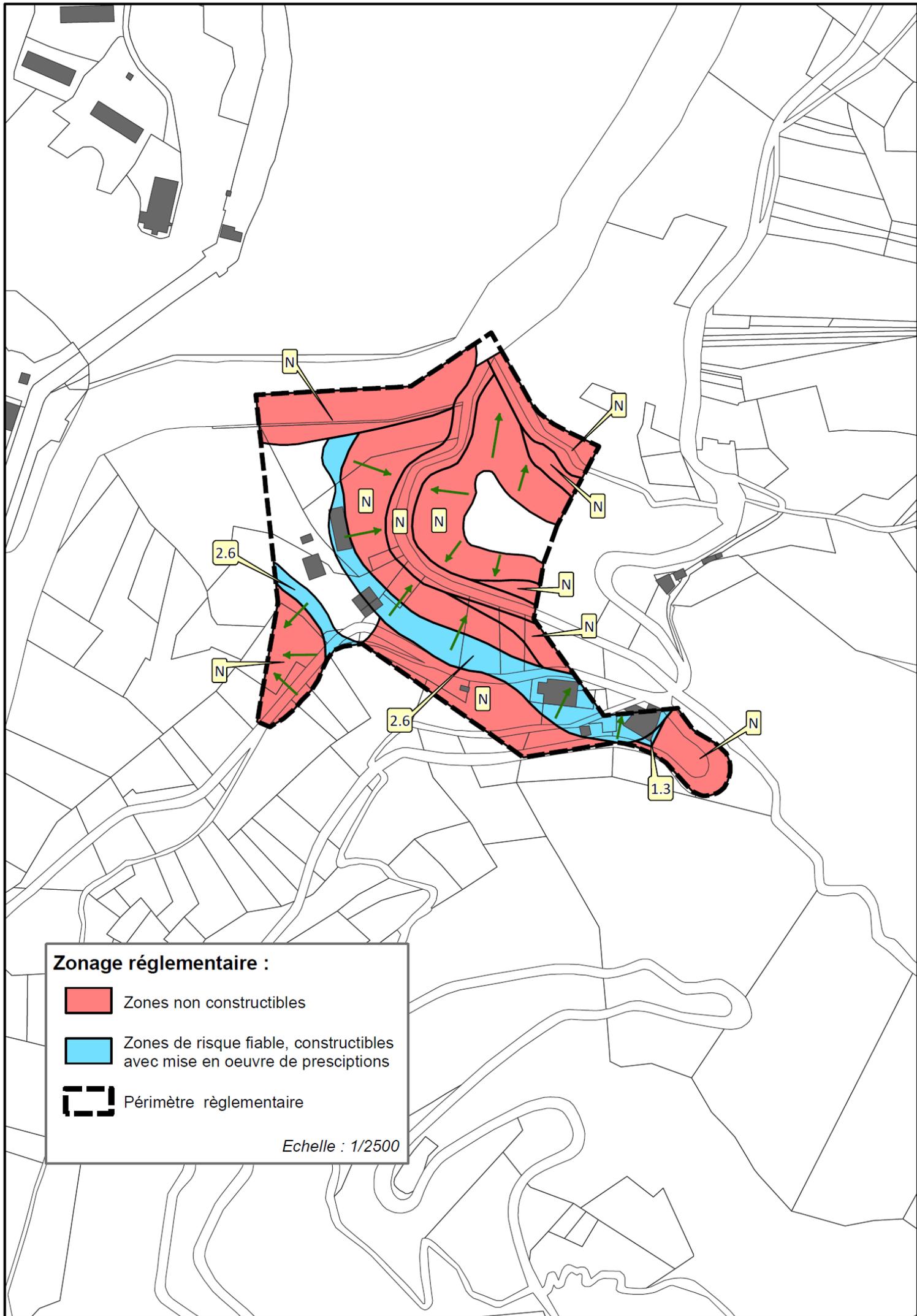
III.3. Zonage réglementaire et règlement

Les règles de transcription sont les mêmes que pour le PPRN. Nous n'en ferons donc pas ici une plus longue description. Les règles appelées sur la carte respectent la même nomenclature que le PPRN et font référence au règlement du PPRN.

Le plan de zonage proposé est présenté en annexe¹.

1 Ce zonage n'est pas un PPRN, même s'il en reprend les codes pour une intégration plus aisée dans le document d'urbanisme.





Zonage réglementaire :

-  Zones non constructibles
-  Zones de risque fiable, constructibles avec mise en oeuvre de prescriptions
-  Périmètre réglementaire

Echelle : 1/2500



ALP'GEORISQUES - Z.I. - 52, rue du Moirond - Bâtiment Magbel - 38420 DOMENE - FRANCE
Tél. : 04-76-77-92-00 Fax : 04-76-77-55-90
sarl au capital de 18 300 €
Siret : 380 934 216 00025 - Code A.P.E. 7112B
N° TVA Intracommunautaire : FR 70 380 934 216
Email : contact@alpgeorisques.com
Site Internet : <http://www.alpgeorisques.com/>